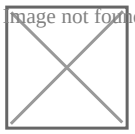

1er vol a létalage majeur casier vierge

Par **epla**, le **05/12/2012** à **21:12**

bonsoir , j'ai été dans un magasin de vetements , et j'ai volé 15.97 pour 3 accessoires , je me suis faite prendre les vendeuses elles on remplit un papier decrivant les objets.
Elles on bien sur appelé la police qui est arriveé , je suis allée au commisariat , et j'ai du faire un relevé d'empreintes , photo avec la plaque , test adn . Puis je suis devais aller faire une deposition mais le supérieur (contacté par tel) n'a pas voulu car en dessous de 50 € cela fait trop de paperace , en suite je suis retournée au magasin afin de régler les articles .
les policier on aussi dit que en dessous de 50 € c'est au magasin d'engager les poursuites , la police ne "fait rien" je ne sais pas coment dire , en gros il ne vois pas l'interet pour un petit montant.

c'est mon premier vol je suis majeur.

on m'a parlé de tribunal ? d'amande ? de prison ?

qu'est ce que je risque ?

merci je suis morte de trouille , je regrette ce que j'ai fait

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés